

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 49

Artikel: La leçon retenue
Autor: Verdun, Pons de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

AVIS. — Les nouveaux abonnés pour l'année 1898 recevront gratuitement le journal durant le mois de décembre.

Encore le bon vieux temps.

Prenez un pot de tisane d'orge, ajoutez-y trois onces de jus de feuilles de laitron, de seneçon ou de bourrache; n'employez que des herbes bien fraîches et jeunes, pilez-les dans un mortier, exprimez le jus par un linge, laissez reposer et administrez...

Prenez quatre onces de mie de pain, une poignée de fleur de sureau, autant de fleur de camomille et de mille-pertuis, cuisez-les en cataplasmes et procédez comme il convient.

Parmi nombre d'autres, tout aussi simples, nous glanons ces deux remèdes dans l'*Avis au peuple sur sa santé*, où le célèbre docteur Tissot les recommandait, le premier pour les fluxions de poitrine, le second pour les meurtrissures.

C'était au temps où de nombreuses plantes, que chacun pouvait toujours avoir sous la main, et qui sont trop négligées aujourd'hui, remplaçaient avantageusement, dans bien des cas, la pharmacie, dont la médecine moderne abuse peut-être souvent.

L'*Avis au peuple*, qui a paru il y a environ cent quarante ans, nous indique le prix de quelques remèdes à employer, et que nous citons à titre de curiosité : Le nitre coûtait alors dix *baches* la livre; la crème de tartre, trois *cruches* l'once; l'esprit de soufre, trois *baches* l'once; le bon *Kina* valait 43 *baches* la livre; la limaille demi-bache l'once; les yeux d'écrevisses, six *cruches*, ainsi que le sirop de chicorée.

Quel contraste entre ces prix et les prix exagérés des remèdes à la mode qui sont offerts dans les journaux pour la guérison de toutes les maladies possibles.

Le progrès ne veut plus de cheveux gris, plus de mâchoires ébréchées, plus de figures ridées, plus de gens vieillis, et il offre à tous la fraîcheur, la beauté, la jeunesse sans fin, ce qui n'empêche pas la vieillesse d'arriver tout doucement, la beauté et la fraîcheur de s'en aller d'un pas tranquille, les rides de creuser leurs sillons, et cela malgré les pommades, les essences et les poudres.

Il en est de même pour bien d'autres choses; on fait des changements et des embellissements, on instruit et éclaire les gens, si bien que sous peu, sans doute, plus rien n'échappera à leur science.

Qu'arrivera-t-il alors?

Après avoir réfléchi à tout on finit par penser avec regret au temps où les malades, avec la plus entière confiance, transpiraient sous des montagnes de couvertures, se laissaient saigner et avalaient des breuvages bienfaisants à deux ou trois *cruches* le pot.

Ces hommes-là étaient simples comme les plantes des champs, dont leurs remèdes étaient composés, ce qui ne les empêchait pas de di-

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

riger à la perfection leurs affaires. Ils n'avaient pas tant de grandes idées dans la tête, mais celles qu'ils avaient étaient justes et sensées. On ne les entendait point proclamer leurs opinions à grands cris et à grands gestes dans les cafés, jusqu'à une heure avancée de la nuit; mais à dix heures, lorsque le guet sonnait la retraite, tout homme qui se respectait un peu rentrait chez lui.

Bref, le progrès marche et marchera encore jusqu'au jour où il s'arrêtera ne sachant plus que combiner. Il sera alors tout confus de reconnaître que s'il est parvenu à faire des merveilles, il n'a pas réussi à mettre un peu de bonheur dans les coeurs.

Et les hommes, rassasiés de plaisir et de gloire, se rappelleront peut-être la morale du grillon de la fable qui philosophait sous une plante d'espargne en pleurs, et ils diront, mécontents de tout savoir : « Ah ! l'heureux temps que celui où les pères de famille ne déserteraient point leur poste, où les vieux avaient le courage de perdre leur beauté, leurs dents et leur fraîcheur et où, au lieu d'essences et de tisanes étrangères vendues à des prix exagérés, ils se guérissaient avec la bourrache, les feuilles de laitron et la camomille de leurs prés.

Mme DESBOIS.

Un de nos amis nous transmet cette vieille poésie genevoise, qui ne brille, il est vrai, ni par la souplesse et l'élégance du vers, ni par la richesse de la rime, mais dont le caractère comique et original ne peut manquer d'amuser nos lecteurs.

La leçon retenue.

Un hobereau des bords de la Dordogne,
Autant vaudrait vous dire de Gascogne,
Dans son castel, non loin de Périgueux,
Vivait encore plus glorieux que gueux,
Avec son chien, sa chatte et sa servante,
Laquelle était une grande innocente,
De dix-neuf ans, plus douce qu'un mouton,
Mais pour le moins, aussi bête, dit-on.
De cent repas qu'en faisant sa tournée,
Chez les voisins, cousins, oncles, neveux,
Mons Brontignac attrapait dans l'année,
Il s'acquittait de coutume avec deux,
En combinant leur distance de sorte,
Que le deuxième était, presqu'en entier
Recomposé des restes du premier,
Ce qui rendait la dépense moins forte.
Un jour — c'était, je crois, un jeudi gras, —
Vers le milieu de ce fameux repas,
Un maladroit, à qui la main échappa,
Répand le plat de civet sur la nappe,
La nappe unique; aussi peut-on juger
Qu'il n'était pas aisé de la changer.
Ce néanmoins payant d'effronterie,
Le chevalier à sa servante crie :
Une nappe à l'instant, Rose. — Eh ! mais,
Dit celle-ci du ton le plus niais,
Vous savez bien que vous n'en avez qu'une.
— D'où viens-tu ? tombes-tu de la lune ?
Avec ton air imbécile et demi ?
Pour mon honneur il ferait beau te croire :
Je n'en ai qu'une ici; mais dans l'armoire
N'en ai-je pas là-haut ? « Eh ! notre ami,

Vous en auriez mille et mille en réserve,
Qu'aucun de nous ne serait assez sot !
Pour consentir à croquer le marmot,
En attendant qu'on desserve et resserve ;
Laissez-nous donc finir *in statu quo*.
L'hôte joyeux d'entendre de l'écho,
Cède et promet que la nappe gâtée,
Puisqu'on le veut, ne sera point ôtée.
Joyeusement le dîner se poursuit ;
On ne quitta le patron qu'à minuit.
Quand il fut seul avec sa chambrière,
S'il la tança de la belle manière
Vous le pensez : « Pécore ! étroit cerveau !
Eh ! quoi, toujours me faire affront nouveau !
Vint-on jamais dire, comme une buse,
Que l'on n'a pas ce qu'on devrait avoir ;
On réfléchit, on invente une excuse,
Avec adresse on la fait recevoir ;
Mauvais effet cesse pour bonne cause :
Ainsi tantôt, quand je t'ai crié : « Rose,
Une autre nappe ; » A l'instant il fallait
Me riposter : « Vous savez bien qu'elle est
A la lessive, ou trouver autre chose. »
— « J'ai bien mal dit, j'ai tort, monsieur, c'est vrai,
Je m'en repens, et je profiterai
De la leçon ; mieux que ma patenôtre,
Je vous promets que je la retiendrai. »
Deux jours après, l'un des repas suit l'autre.
Comme on était au dessert, un cousin
Prend la parole et dit : « Je me hasarde,
Au nom de tous, à réclamer le vin
De Jurançon qui nous parut divin
L'hiver passé ; franchement il nous tarde
D'en boire encore. » Las ! il avait pris fin ;
Mons Brontignac de l'avouer n'a garde.
— « Vous en voulez ? Eh ! bien, je vous en garde.
Je le crois même un tantinet plus fin
Que le dernier. Rose ! Rose !... Elle arrive.
« Va nous chercher le vin de Jurançon ! »
— Monsieur, répond Rose, sur le qui-vive,
Et répétant mot à mot sa leçon :
Vous savez bien qu'il est à la lessive. »

PONS DE VERDUN.

Collombier sur Morges, le 21 nov. 1897.

Monsieur le Rédacteur,

Le cinquantenaire de la Campagne du Sonderbund m'a remis en mémoire certains épisodes de cette épopee, qui m'ont été racontés par mon père et qui pourraient figurer dans votre *Conteur*.

Voici les faits :

Mon père faisait partie de la compagnie des carabiniers dite de Morges. Déjà avant la déclaration de guerre, la dite compagnie fut pendant plusieurs jours cantonnée à Corsier sur Vevey. La manœuvre n'était pas pénible : quelques gardes montantes le long du lac ou sur les monts pour protéger Vevey contre nos belliqueux voisins. Les gens de la contrée étaient très heureux d'avoir des soldats pour les garder, et ils leur témoignaient leur reconnaissance en les invitant fréquemment, surtout le soir, à boire un verre à la cave.

Quand les troupes envahirent le canton de Fribourg, le colonel commandant, qui était genevois, voulut que les troupes de son canton eussent l'honneur de poser les premiers le pied sur le sol ennemi. On envoya donc des Genevois en éclaireurs et la troupe s'avanza